

Communiqué de presse

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MARSEILLE



Le CCAS met en place une veille sociale spéciale Covid-19

Conformément aux mesures annoncées par le Préfet des Bouches du Rhône, visant le renforcement de la protection des personnes vulnérables durant la crise sanitaire Covid-19,

le Centre Communal d'Action Sociale de Marseille poursuit et renforce son action de veille sociale auprès des séniors.

Des appels téléphoniques pour informer, sensibiliser et orienter

Les appels téléphoniques de cette veille sociale, en faveur des personnes fragilisées, sur l'ensemble du territoire marseillais, ont pour but de leur rappeler, en priorité, les gestes barrières mais également de maintenir la proximité nécessaire à leur information et d'établir un repérage de leurs besoins pour une orientation vers les services les plus adaptés.

Comment bénéficier de cette veille téléphonique

Les séniors isolés, qui souhaiteraient bénéficier de cette veille téléphonique, sont invités à en faire la demande auprès du service Allo Mairie, en appelant le **3013** (appel gratuit - du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h30 et le samedi, de 7h30 à 17h30).

Dans le cadre de cette veille téléphonique, les services du CCAS les contacteront pour les aider au mieux durant cette période difficile de lutte contre cette pandémie.

Le CCAS reste plus que jamais vigilant et au plus près des Marseillaises et des Marseillais

www.ccas-marseille.fr
facebook : @ccasdemarseille

Contact presse : *Magali POLI : 04.86.94.47.61 - m.poli@ccas-marseille.fr*
Philippe EL HAIK : 04.86.94.47.63 - p.elhaik@ccas-marseille.fr